

PORTRAIT DE L'ENTREPRENEURIAT ARTISTIQUE

2024



Inventaire des ressources
en entrepreneuriat général
et artistique



CULTURE
CAPITALE-NATIONALE et
CHAUDIÈRE-APPALACHES



CULTURE

CAPITALE-NATIONALE et
CHAUDIÈRE-APPALACHES

3

Introduction et
mise en contexte

5

Portrait statistique
Région Capitale Nationale

9

Constats préliminaires
Région de la Capitale-Nationale

12

Portrait statistique
Région Chaudière-Appalaches

16

Constats préliminaires
Région de Chaudière-Appalaches

19

Besoins à combler :
quelques pistes

23

Partenariats à développer

Sommaire

Introduction et mise en contexte

En 2022 s'est amorcé une démarche ayant comme but de développer davantage l'entrepreneuriat artistique sous la coordination du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ). Cette démarche, financée par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), permet d'établir un inventaire des ressources en entrepreneuriat général et artistique disponibles dans chaque région. Le portait national réalisé par le RCRCQ qui en résulte a été déposé en juillet 2023.

Ce n'est qu'en 2023 que Culture Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches (CCNCA) s'est joint à la démarche. Dès que CCNCA a pu s'intégrer au processus, la responsabilité du mandat d'entrepreneuriat artistique a été attribuée à la coordonnatrice au développement professionnel et directrice générale adjointe de CCNCA. Un travail de rattrapage s'est donc amorcé et l'équipe entière a été mise à contribution. La responsable des communications d'alors et les conseillères en développement ont uni leurs efforts et ont compilé les ressources artistiques dans un fichier interne.

En janvier 2024 s'ajoute une ressource externe afin d'assurer une partie de la réalisation du mandat en entrepreneuriat artistique 2023-24 tel que défini par le CALQ. Cette chargée de projet a pour mandat de participer à la poursuite de l'inventaire, de l'insérer dans la base de données provinciale *Airtable* et de rédiger un rapport sur les besoins à combler.

L'inventaire des ressources fut un processus itératif qui a suscité plusieurs discussions et questionnements. En somme, un certain nombre de constats a été établi et des prises de décision s'en sont suivies. Un des constats évidents fut celui de distinguer les ressources en entrepreneuriat général de celles dites en entrepreneuriat artistique. En fait, ce sont des ressources culturelles qui sont qualifiées d'entrepreneuriat artistique. Ces dernières ont particulièrement été sujettes à discussion. Nous y retrouvons surtout les ressources de diffusion, celles de financement et celles de promotion des carrières artistiques. Les choix de types de ressources à y inscrire se sont affinés au cours des semaines. Les ressources de diffusion d'arts de la scène ou d'arts visuels comptent celles qui incluent dans leur programmation les artistes de la région.

Compte tenu de l'objectif de cet inventaire il nous a semblé judicieux de nous limiter et nous y retrouvons essentiellement :

Compte tenu de l'objectif de cet inventaire, il nous a semblé judicieux de nous limiter¹ et nous y retrouvons essentiellement :

- Les lieux de diffusion qui font des appels de dossier ou qui encouragent la diffusion d'artistes locaux;
- Les bibliothèques offrant des espaces culturels qui diffusent les artistes locaux;
- Les écoles d'art qui soutiennent les artistes avec leurs équipements spécialisés et leurs salles de répétition;
- Les Villes et les MRC avec leurs services en culture et en développement économique;
- Les divers fonds issus d'ententes associés à l'organisme subventionneur;
- Les organismes de développement entrepreneurial;
- Les Carrefours Jeunesse Emploi et quelques autres organismes d'employabilité offrant des services au secteur culturel;
- Les organismes de formations qui sont spécifiques au développement des compétences entrepreneuriales, telles que les formations sur mesure ou celles de lancement d'entreprise. Nous avons choisi de ne pas inclure les formations de niveau collégial ou universitaire d'enseignement en administration menant à un diplôme tel un DEC en administration, un bac en comptabilité ou une maîtrise en gestion, etc.

Une fois notre inventaire dressé, nous avons consulté les intervenant.es en culture municipale afin de valider et d'ajuster les inventaires. Dans le but de respecter nos orientations quant à l'inclusion dans la base de données provinciale, certains ajouts suggérés ne sont conservés que dans les listes internes.

Comme plusieurs autres conseils régionaux, nous sommes conscients que cet inventaire est incomplet. À moins d'harmonisation provinciale, les inscriptions des données ne peuvent être totalement comparables d'une région à l'autre. Quoique imparfait, cet inventaire est assurément utile pour tirer des constats généraux quant aux principaux besoins à combler.

À Culture Capitale–Nationale et Chaudière–Appalaches (CCNCA), il est clairement nécessaire d'établir le portrait statistique de chacune des deux régions.

¹Parmi les secteurs de pratique énumérés dans la base de données provinciale nous retrouvons « patrimoine ». CCNCA est sensible à l'importance du patrimoine sur ses territoires, toutefois nous avons évalué que la contribution de ce secteur n'est pas de l'ordre de développement entrepreneurial disponible aux artistes.



Portrait statistique

Région de la Capitale-Nationale

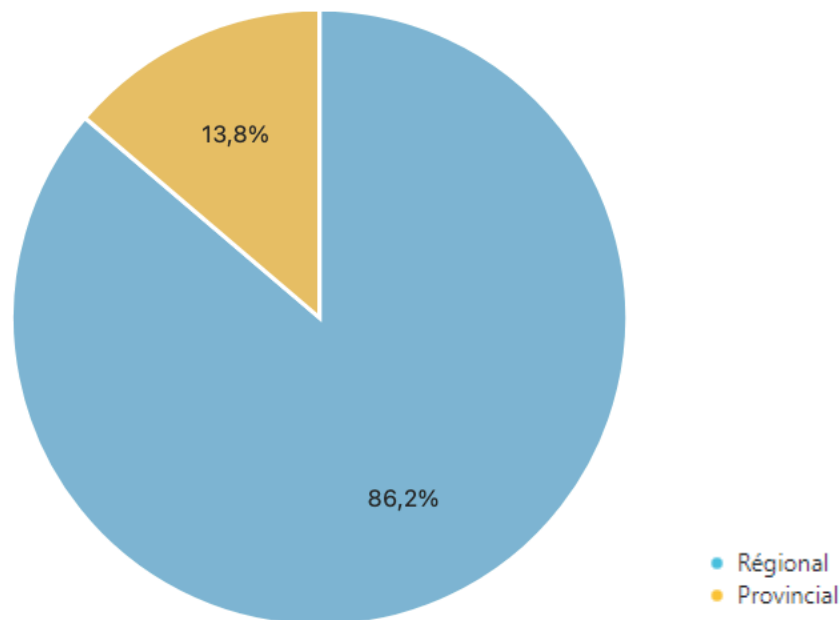
RÉPARTITION DES TYPES DE RESSOURCES

Les ressources ont été analysées et inscrites selon leur offre, soit services, programmes ou organisations.



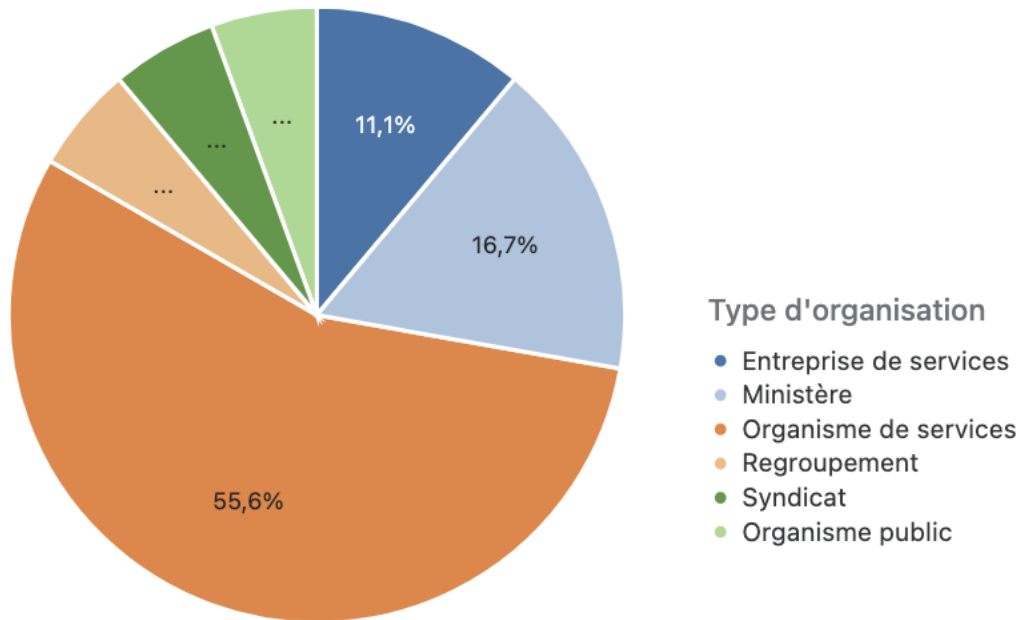
RESSOURCE RÉGIONALE, PROVINCIALE OU NATIONALE

Les ressources ont été réparties selon leur provenance et leur déploiement.



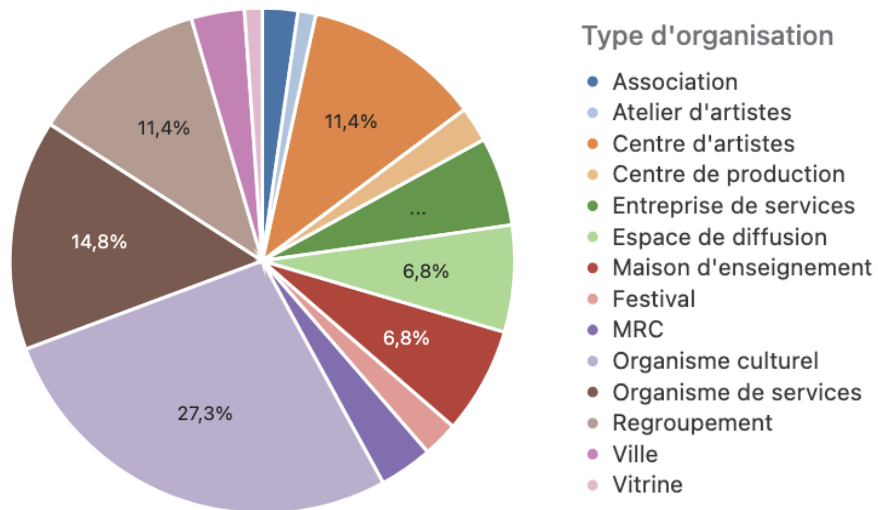
LES TYPES D'ORGANISATIONS PROVINCIALES OU NATIONALES

Sur le territoire



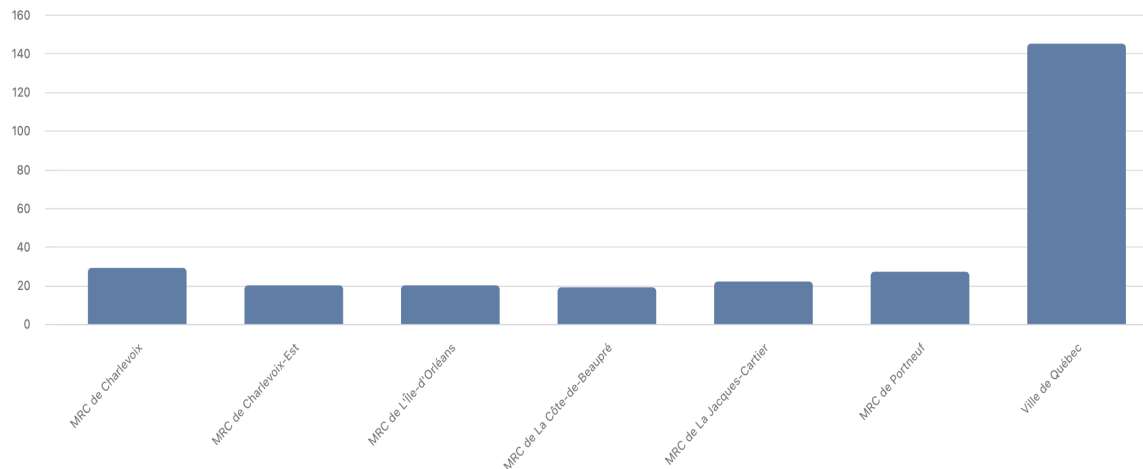
LES TYPES D'ORGANISATIONS RÉGIONALES

Sur le territoire



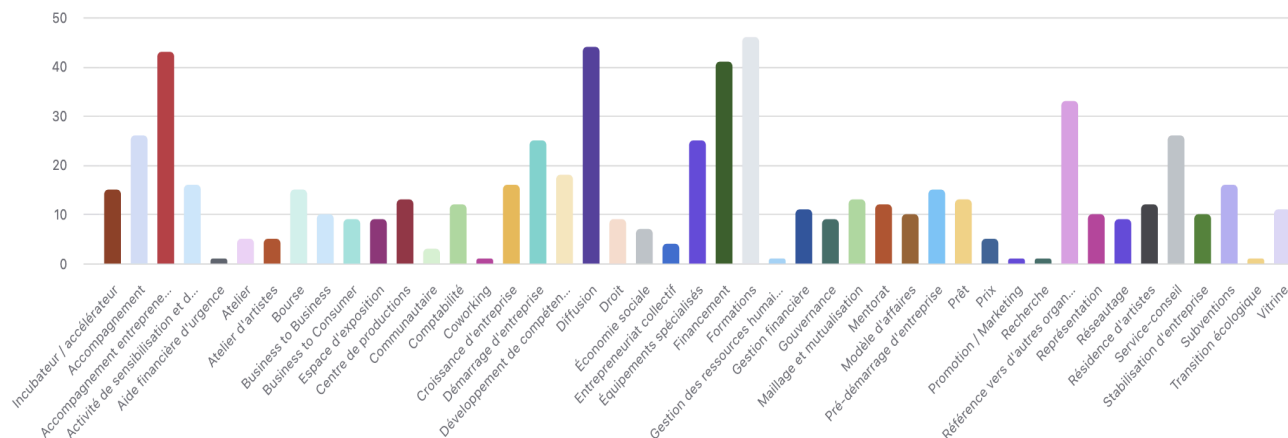
LA RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR MRC

Afin de comprendre les différentes réalités territoriales, les MRC où les ressources sont offertes ont été indiquées dans l'inventaire.



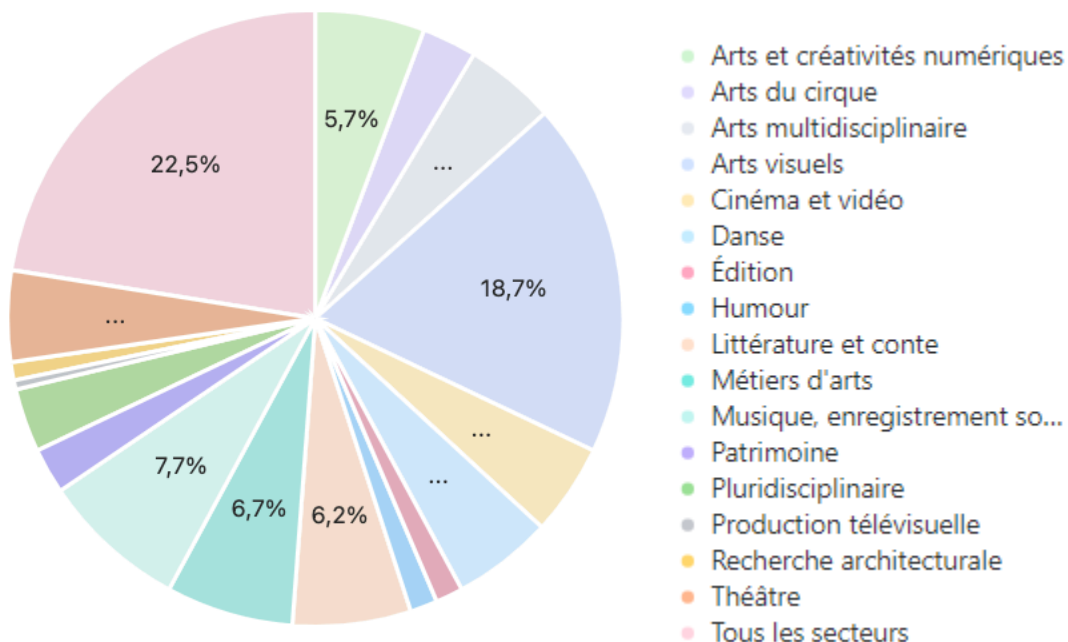
LA NATURE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES

Ces catégories servent à préciser les types de services ou programmes disponibles. Elles permettront d'effectuer des recherches plus ciblées selon les besoins des artistes.



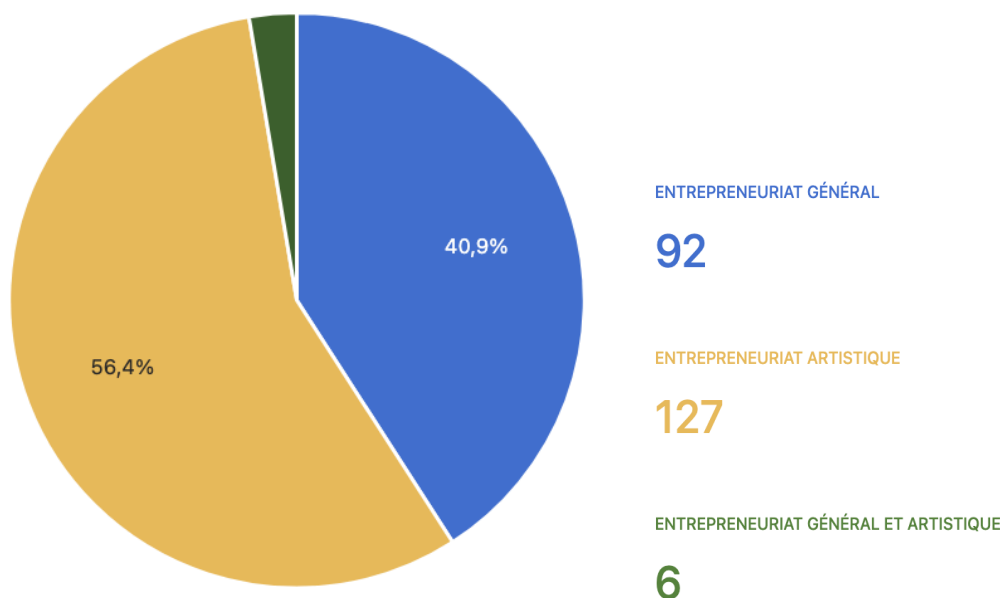
LA RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR DE PRATIQUE

Afin de permettre les recherches par secteur de pratique artistique et de nous permettre d'identifier des besoins à combler, les ressources ont été aussi rattachées aux secteurs de pratiques qu'elles desservent.



ENTREPRENEURIAT GÉNÉRAL OU ARTISTIQUE?

Les ressources ont été catégorisées selon l'offre de services et les clientèles desservies. Les ressources en entrepreneuriat général et en entrepreneuriat artistique ont pu être identifiées ainsi que celles qui provenaient du milieu de l'entrepreneuriat général et qui s'adressaient aussi au milieu artistique.





Constats préliminaires

Région de la Capitale-Nationale

Les ressources inscrites dans *Airtable* sont associées soit à l'un des trois types d'entrepreneuriat : général, artistique, général et artistique. Un premier regard se porte sur l'ensemble des ressources, sans égard aux types d'entrepreneuriat, et met en évidence certaines disparités.

Disparité des ressources entre Québec et les MRC du territoire

Selon le portait de la région de la Capitale Nationale, l'ensemble des ressources disponibles sur le territoire est de 224 (figure RÉPARTITION DES TYPES DE RESSOURCES).

La disparité de la répartition des ressources est illustrée par le graphique LA RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR DE PRATIQUE. Dans l'inventaire, 145 ressources sont attribuées à la ville de Québec tandis que l'ensemble des MRC en compte 78, soit l'équivalent de 54% de celles de Québec.

La MRC qui compte le plus grand nombre de ressources est celle de Charlevoix avec 29 ressources soit 20% de celles de Québec. Comparativement, les MRC ont au maximum 20 % des ressources de la ville de Québec.

Disparité des ressources selon leur nature

Le graphique LA NATURE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES permet de repérer clairement de fortes différences entre elles. Les plus importantes sans égard au type d'entrepreneuriat sont les formations, la diffusion, l'accompagnement entrepreneurial, le financement, les références vers d'autres organisations et les services conseils. D'ores et déjà on peut constater que la majorité des ressources sont associées à l'entrepreneuriat général, cela laisse percevoir des besoins spécifiques du côté de l'entrepreneuriat artistique.

ENTREPRENEURIAT GÉNÉRAL VS ENTREPRENEURIAT ARTISTIQUE

Ressources en entrepreneuriat général

La figure ENTREPRENEURIAT GÉNÉRAL OU ARTISTIQUE révèle que l'ensemble des ressources en entrepreneuriat général sont importantes, mais moins nombreuses que celles en entrepreneuriat artistique.

Ces ressources, sans égard à la nature des services offerts, sont au nombre de 52 à la ville de Québec et de 49 dans l'ensemble des MRC du territoire. On constate donc que les ressources en entrepreneuriat général sont semblables entre Québec et l'ensemble des MRC.

Notons de plus que parmi les MRC, celle de Portneuf en a le plus grand nombre (19) soit un peu plus du tiers du nombre des ressources inventoriées à Québec.

Nous avons constaté que chacune des MRC offre des services de développement économique pour soutenir l'implantation de nouvelles entreprises, leur croissance ainsi que de pour les guider vers des ressources en financement.

La plupart des ressources en entrepreneuriat général s'adressent traditionnellement au monde des affaires sans exclure d'emblée l'entrepreneuriat artistique. Il semble que les artistes-entrepreneurs sentent devoir adapter leur formulation lors de demande de financement ou de soutien afin de répondre aux modèles de l'entrepreneuriat général, ce qui pourrait amener un artiste à renoncer à faire appel aux différentes offres de services de développement économique traditionnels. Un sondage auprès de représentant.es en culture municipale laisse penser que les ressources en développement économique ne sont ni très utilisées par le milieu culturel ni perçues comme étant destinées aux artistes. Est-ce que le concept des deux solitudes, le système économique et l'écosystème culturel, s'applique dans la région de la Capitale-Nationale ? Nous en doutons : il est manifeste que la tendance à considérer la culture comme moyen de développement économique des régions poursuit son chemin¹.

Toutefois, la vision du monde artistique sur le monde des affaires est encore critique et vis-et-versa, nous semble-t-il. Le monde des affaires insère de plus en plus les notions de créativité et d'imaginaire comme éléments importants à l'innovation. D'autre part, plusieurs compétences entrepreneuriales sont nécessaires dans la gestion artistique et la diffusion. Il nous semble donc important que les ressources en entrepreneuriat général soient de plus en plus ouvertes aux artistes et aux organismes culturels. Les deux mondes — économie et culture — sont conviés à un rapprochement.

Certaines des ressources en entrepreneuriat général nous semblent propices à soutenir des artistes qui désireraient amorcer une approche dite « entrepreneuriale ». Parmi elles, notons le soutien en développement tels que l'accompagnement entrepreneurial particulièrement au démarrage en entreprise ou au prédémarrage, le mentorat, l'accès à des organismes incubateurs, des lieux de *coworking*, et toutes autres formes de mutualisation seraient potentiellement favorables.

Ressources en entrepreneuriat artistique

L'inventaire de la région de la Capitale Nationale inclut 127 ressources en entrepreneuriat artistique. Parmi ces ressources, aucune n'offre des services au prédémarrage ou au démarrage et aucune n'offre un modèle d'affaires. Aucune organisation d'économie sociale, aucune entreprise collective n'est consacrée au milieu culturel ou artistique. Parmi les ressources en entrepreneuriat artistique, on compte 5 ressources offrant de l'accompagnement entrepreneurial, 6 organisations de maillage et mutualisation toutes concentrées à Québec et 3 ressources qui incluent le mentorat parmi leur offre de service destinées exclusivement au milieu culturel et artistique.

¹ Depuis 2019, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) incite les municipalités à élaborer des ententes de développement culturel afin de permettre de promouvoir la vitalité culturelle des territoires, dans une perspective de développement durable et dans le cadre d'un partenariat coopératif et souple. Un axe de ces ententes vise à positionner la culture comme un moteur de développement durable économique, social et territorial.

(Source: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/publications-complementaires/Cadre_Reference_entente_developpement_culturel_2019.pdf (page consultée en mars 2024))

Dans la région de la Capitale-Nationale, la répartition entre Québec et les MRC est très inégale : 92 ressources inventoriées sont associées à Québec et 29 à l'ensemble des MRC (32% du nombre de ressources à Québec). La MRC de Charlevoix est celle qui en compte le plus : 9 ressources, soit environ 10% du nombre de l'agglomération de Québec. La MRC de la Côte-de-Beaupré en compte quant à elle 4, soit environ 4% de l'agglomération de Québec.

Plusieurs ressources de l'inventaire associées à la ville de Québec sont soutenues par sa vision du développement culturel (*Vision culture 2025*)² et ses investissements culturels relativement nombreux. Ces ressources contribuent au soutien et au développement des artistes et du milieu culturel. Notons la mesure d'aide Première Ovation, instaurée par la Ville et gérée par divers organismes culturels qui permet l'émergence d'artistes dans un large spectre de disciplines artistiques. Les Ateliers du Réacteur, espaces destinés aux artistes professionnels en arts visuels et en métiers d'art, ont été aménagés par la ville de Québec à la demande du milieu culturel. Ils sont un des rares organismes à offrir des locaux disponibles comme ateliers d'artistes. On compte également un projet pilote en cinéma pour artistes de la relève de 36 ans et plus. Ce ne sont là que quelques-unes des ressources parrainées par la vision culturelle de la ville de Québec; ces initiatives expliquent en partie la forte différence dans la répartition des ressources artistiques entre Québec et les MRC.

Les ententes de développement culturel contribuent grandement à l'existence des ressources culturelles. Ces ententes ont favorisé le développement de politiques culturelles, présentes dans chaque MRC. De plus, un.e employé.e est assigné.e au développement culturel dans chacune des MRC et cette personne devient une ressource essentielle au soutien aux organismes culturels et aux artistes locaux. Plusieurs MRC hébergent un répertoire culturel qui favorise la visibilité des artistes locaux, des événements et des organismes culturels.

Nous soulignons l'apport important de la ville de Québec et de son impact dans le maintien et le développement culturel, tout comme les différentes sources de financement gouvernementales. Il est aussi important que ces ressources soient maintenues et même accrues. Cette reconnaissance ne peut toutefois effacer les pénuries de certaines ressources.

En se référant une fois de plus au graphique LA NATURE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES, on constate que certaines ressources spécifiques au milieu culturel se retrouvent en nombre réduit : les ateliers d'artistes, les résidences d'artistes, les centres de production. Les chiffres sont évocateurs de disparités et de besoins en ressources artistiques :

Ateliers d'artistes :	Québec 4 ressources inventoriées et dans les MRC 1
Résidences :	Québec 10 ressources inventoriées et dans les MRC 2
Centres de production :	Québec 12 ressources inventoriées et dans les MRC 0

Quant aux ressources par discipline, selon la figure RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR DE PRATIQUE, outre « *tous les secteurs* », qui ne réfère à aucune discipline en particulier, les arts visuels sont en plus grande proportion (37), suivis des secteurs des métiers d'arts (12).

² [Vision du développement culturel - Plan d'action 2021-2025 \(quebec.qc.ca\)](https://www.quebec.gc.ca) (page consultée en avril 2024)



Portrait statistique

Région de la Chaudière-Appalaches

Le secteur des arts visuels en Capitale-Nationale compte 37 ressources, dont la majorité (21) offre un service de diffusion. Québec et son agglomération compte 12 ressources offrant de la diffusion dans le secteur des arts visuels, comparativement à 9 dans l'ensemble des MRC du territoire.

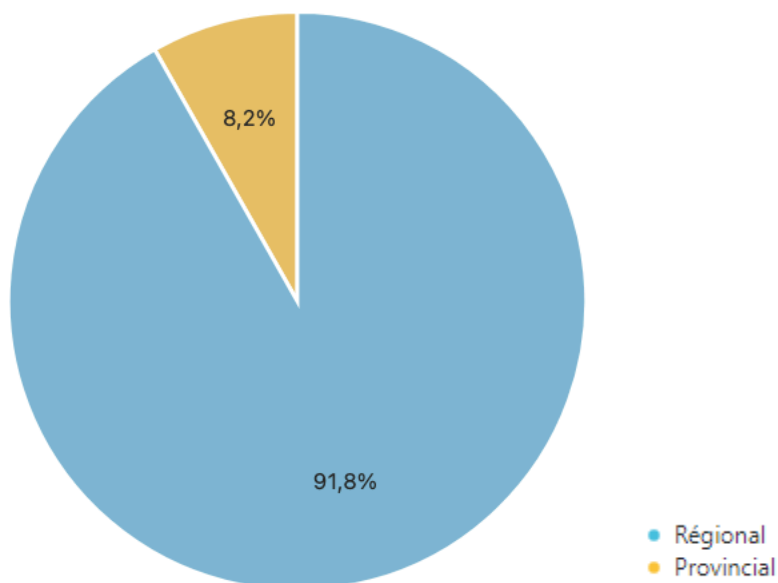
RÉPARTITION DES TYPES DE RESSOURCES

Les ressources ont été analysées et inscrites selon leur offre, soit services, programmes ou organisations.



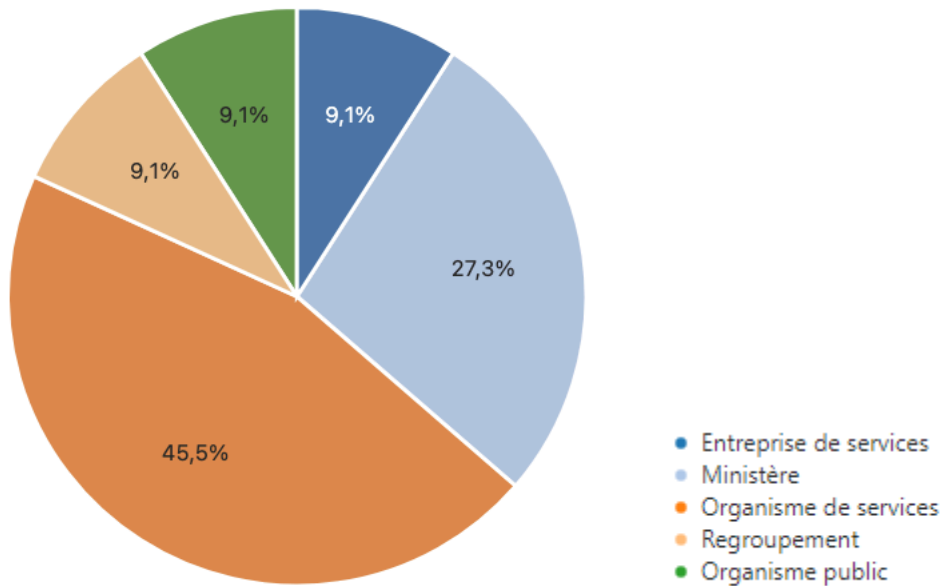
RESSOURCE RÉGIONALE, PROVINCIALE OU NATIONALE

Les ressources ont été réparties selon leur provenance et leur déploiement.



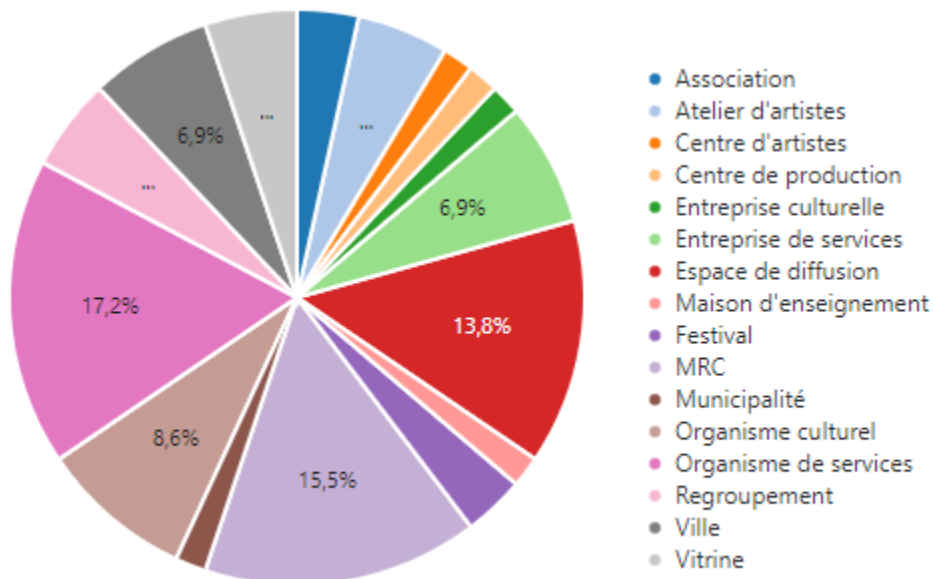
LES TYPES D'ORGANISATIONS PROVINCIALES OU NATIONALES

Sur le territoire



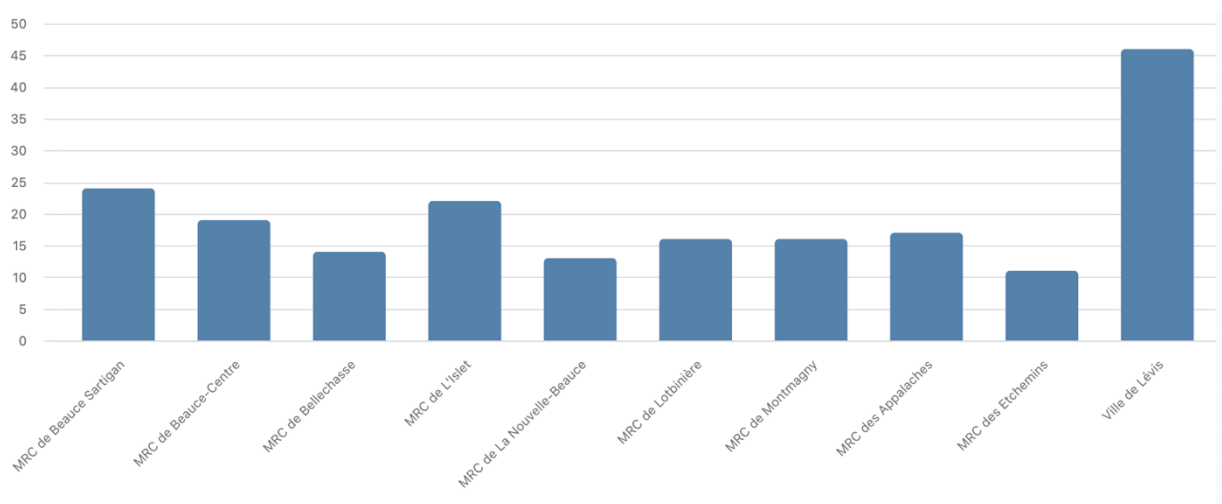
LES TYPES D'ORGANISATIONS RÉGIONALES

Sur le territoire



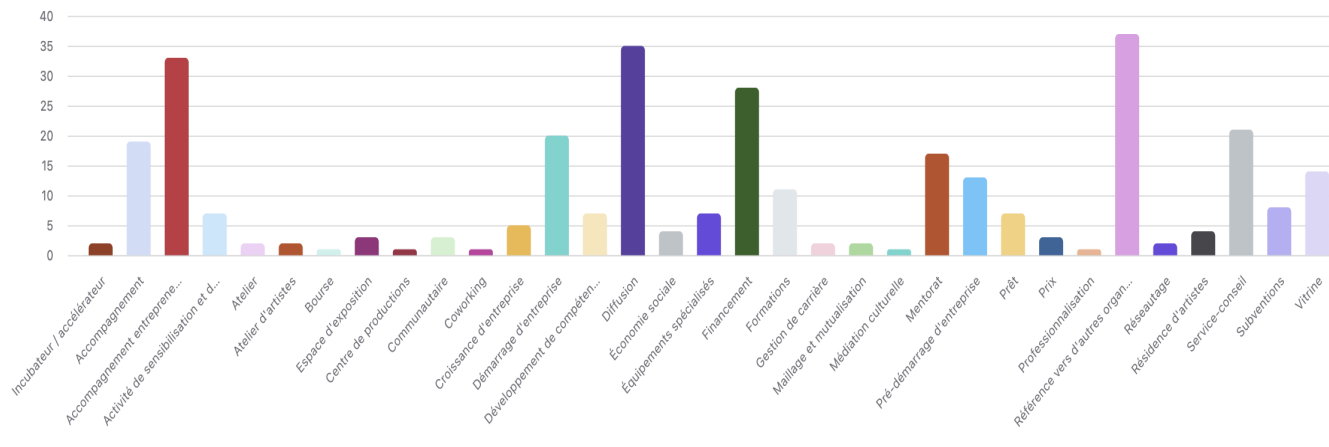
LA RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR MRC

Afin de comprendre les différentes réalités territoriales, les MRC où les ressources sont offertes ont été indiquées dans l'inventaire.



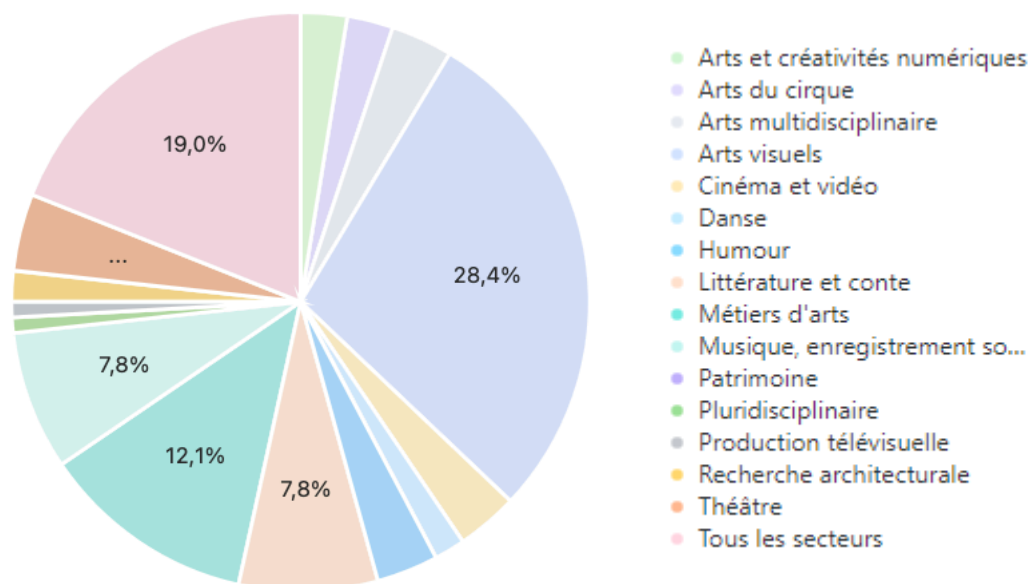
LA NATURE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES

Ces catégories servent à préciser les types de services ou programmes disponibles. Elles permettront d'effectuer des recherches plus ciblées selon les besoins des artistes.



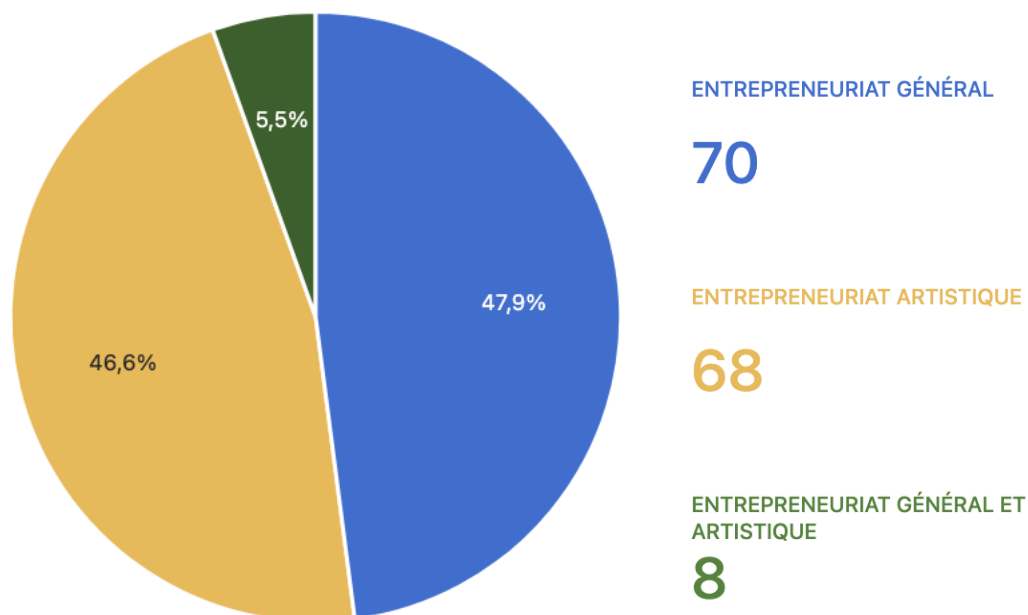
LA RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR DE PRATIQUE

Afin de permettre les recherches par secteur de pratique artistique et de nous permettre d'identifier des besoins à combler, les ressources ont été aussi rattachées aux secteurs de pratiques qu'elles desservent.



ENTREPRENEURIAT GÉNÉRAL OU ARTISTIQUE?

Les ressources ont été catégorisées selon l'offre de services et les clientèles desservies. Les ressources en entrepreneuriat général et en entrepreneuriat artistique ont pu être identifiées ainsi que celles qui provenaient du milieu de l'entrepreneuriat général et qui s'adressaient aussi au milieu artistique.





Constats préliminaires

Région de la Chaudière-Appalaches

Rappelons que pour notre inventaire, les ressources inscrites dans *Airtable* sont associées à l'un des types d'entrepreneuriat : général, artistique ou général et artistique. Dans l'ensemble des ressources, sans égard aux types d'entrepreneuriat de Chaudière-Appalaches (146 entrées), on en retrouve 46 dans la ville de Lévis et 100 dans l'ensemble des MRC du territoire, soit 2,2 fois plus qu'à Lévis.

La figure intitulée LA RÉPARTITION DES RESSOURCES montre une disparité entre chaque MRC et Lévis. Elle est toutefois beaucoup moindre que dans la région de la Capitale-Nationale. La MRC qui en compte le plus est celle de Beauce-Sartigan, avec 24 ressources soit 52% des ressources de Lévis. Celle qui en a le moins est la MRC des Etchemins, avec 11 ressources soit 24% de celles de Lévis. Comparativement à la ville de Lévis, les MRC comptent entre 24% et 52% des ressources de cette dernière.

En se référant au graphique LA NATURE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES, les ressources suivantes se révèlent les plus nombreuses : les références vers d'autres organismes, la diffusion, l'accompagnement entrepreneurial, le financement et les services conseils. On peut constater que la diffusion est la seule spécifiquement associée au milieu culturel. La majorité d'entre elles sont plutôt associées au monde économique.

ENTREPRENEURIAT GÉNÉRAL VS ENTREPRENEURIAT ARTISTIQUE

Ressources en entrepreneuriat général

La figure ENTREPRENEURIAT GÉNÉRAL OU ARTISTIQUE révèle que l'ensemble des ressources en entrepreneuriat général sont équivalentes à celles en entrepreneuriat artistique.

Ces ressources en entrepreneuriat général, sans égard à la nature des services offerts, sont au nombre de 24 à la ville de Lévis et de 60 dans l'ensemble des MRC du territoire, soit 2,5 fois plus que Lévis. Individuellement, parmi les MRC, celle de Beauce-Centre en a le plus grand nombre (15), soit plus de la moitié (63%) du nombre de Lévis.

Nous constatons que chacune des MRC offre des services de développement économique en soutenant l'implantation de nouvelles entreprises et leur croissance. Les MRC en Chaudière-Appalaches ont particulièrement à cœur le développement de leur région et n'épargnent pas leurs efforts. Des joueurs influencent sûrement leur succès, dont la très réputée École d'Entrepreneurship de Beauce, le réseau Chaudière-Appalaches Économique (CAE), l'organisme Développement PME (DPME), les services d'Accès entreprise Québec ainsi que les services conseils des MRC et de Lévis.

Les divers outils financiers contribuent au déploiement de l'entrepreneuriat et au soutien des entreprises sur le territoire Chaudière-Appalaches dont le principal étant le Fonds local d'investissement (FLI). Les Fonds régions et ruralité sont aussi une source de financement significative et accessible aux deux types d'entrepreneuriat : général et artistique.

Des ressources en entrepreneuriat général s'adressant traditionnellement au monde des affaires n'excluent pas d'emblée l'entrepreneuriat artistique. Plusieurs organismes, tel que Accès entreprise Québec, présentent leurs services « *peu importe leur secteur d'activité et leur stade de croissance. Les travailleurs autonomes et les entreprises collectives peuvent aussi en bénéficier* ». Toutefois la vision des acteurs du milieu culturel, avec les artistes au premier chef, est telle qu'ils ne se sentent pas inclus dans le secteur traditionnel des affaires. Des ponts seront à bâtir; une vision de développement viable pour les acteurs du monde culturel est à poursuivre.

Ressources en entrepreneuriat artistique

La figure ENTREPRENEURIAT GÉNÉRAL OU ARTISTIQUE illustre les proportions des ressources selon le type d'entrepreneuriat. On constate que 47% des ressources sont attribuées à l'entrepreneuriat artistique.

L'inventaire de la région Chaudière-Appalaches inclut 68 ressources consacrées exclusivement à l'entrepreneuriat artistique. Parmi ces ressources, aucune n'offre des services au prédémarrage, au démarrage, aucune n'offre un modèle d'affaires, ni d'accompagnement entrepreneurial ou de mentorat. Aucune organisation d'économie sociale, aucune entreprise collective n'est consacrée au milieu culturel ou artistique. Parmi les ressources exclusivement en entrepreneuriat artistique, on compte 1 organisation de maillage et mutualisation : La Ruche des Créatifs à Thetford Mines. Il faut aussi mentionner que des ressources offrant des services en entrepreneuriat général n'excluent pas d'emblée l'entrepreneuriat artistique.

Parmi l'inventaire des ressources artistiques, la ville de Lévis en compte 22, et l'ensemble des MRC du territoire 40. C'est la MRC de Beauce Sartigan qui en a le plus grand nombre (10) soit 46% du nombre de Lévis.

Certaines de ces ressources sont particulièrement importantes, citons les ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, les ententes régionales de développement culturel avec le CALQ. Nous pourrions reprendre ici les propos émis par notre Conseil de la culture au sujet des ententes de développement culturel et de la mise en place du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine³. Les bénéfices de ces ententes se répercutent toujours aujourd'hui, c'est d'ailleurs beaucoup grâce à elles que le territoire de Chaudière-Appalaches présente un nombre relativement significatif de ressources en culture.

Les MRC ont, sauf exception, adopté et publié leur politique culturelle. De plus, la plupart des MRC ainsi que la ville de Lévis ont du personnel dédié à la culture.

³Mémoire-du-Conseil-de-la-culture-des-régions-de-Quebec-et-de-Chaudiere-Appalaches-Politique-culturelle- Consultation sur la politique culturelle du Québec, 2016

Ci-dessus, nous avons constaté que les ressources en diffusion étaient les plus nombreuses parmi l'ensemble des ressources. Le graphique LA NATURE DES DIFFÉRENTES RESSOURCES nous permet aussi d'observer que certaines des ressources spécifiques au milieu culturel se retrouvent en nombre réduit : les ateliers d'artistes, les centres de production, les résidences d'artistes. Les chiffres sont évocateurs de besoins en ressources artistiques :

Ateliers d'artistes :	Lévis 1 ressource inventoriée et dans les MRC 1
Centre de production :	Lévis 0 ressource inventoriée et dans les MRC 1
Résidences :	Lévis 1 ressource inventoriée et dans les MRC 2

La figure RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR SECTEUR DE PRATIQUE illustre que le secteur le plus fortement représenté est celui des arts visuels. La ville de Lévis compte 13 ressources en arts visuels, comparativement à 18 dans l'ensemble des MRC du territoire. Parmi les ressources en entrepreneuriat artistique, celles en diffusion sont les plus nombreuses. Une analyse du nombre de ressources en diffusion (35) précise que 25 d'entre elles incluent les arts visuels parmi les secteurs de pratique et que 9 des ressources en diffusion n'incluent pas les arts visuels. On peut ainsi percevoir comment les arts visuels sont davantage présents que les autres secteurs de pratique en Chaudière-Appalaches.

Les métiers d'art, moins diffusés que les arts visuels, occupent tout de même une place significative. Les ressources dans ce secteur de pratique sont au nombre de 5 dans la ville de Lévis et 7 dans l'ensemble des MRC, dont 3 dans la MRC des Appalaches.

Le secteur culturel en Chaudière-Appalaches a développé divers modes de diffusion de leurs artistes locaux : des répertoires culturels hébergés par les MRC, des lieux divers d'exposition, des centres d'art locaux.

Soulignons une fois de plus que les lieux consacrés aux ateliers d'artistes sont en nombre très réduit (2 sur le territoire de Chaudière-Appalaches).



Besoins à combler : quelques pistes

Les besoins à combler sont basés sur les constats établis précédemment et sur des rétroactions issues d'intervenant.es en culture municipale.

L'analyse des ressources exclusives à l'entrepreneuriat artistique inventoriées à Québec et dans les MRC de la Capitale Nationale ne signale aucune offre de service en démarrage ou prédémarrage d'entreprise. Il en est de même en région de Chaudière-Appalaches.

Toutefois, dans la région de la Capitale Nationale, quelques (5) ressources offrent de l'accompagnement entrepreneurial destinées spécifiquement au milieu culturel et artistique et trois ressources incluent le mentorat dans leur liste de services.

Plusieurs formations au programme de CCNCA contribuent au développement de compétences de gestion. Notons de plus qu'un programme d'accompagnement entrepreneurial est en développement par le théâtre du PÉRISCOPE.

Dans le cadre de ce mandat, force est de reconnaître que les offres de services en accompagnement et en développement de compétences entrepreneuriales adaptées aux spécificités du secteur culturel et artistique est un besoin criant.

La collecte de données et l'analyse de l'inventaire ont permis de constater qu'un certain nombre d'organisations offrent leurs services à tous les secteurs n'excluant pas le secteur culturel ou artistique. Des ressources sont disponibles pour les travailleuses et travailleurs autonomes du secteur artistique et culturel. Il en est de même pour des formations en lancement d'entreprise. Toutefois, aucune d'entre elles n'est spécialisée dans le domaine de la culture.

Les villes et les MRC sont des portes d'entrée importantes pour le développement entrepreneurial. Les échanges avec les intervenant.es en culture municipale indiquent que les artistes utilisent peu ou pas les services de développement économique. Selon notre consultation, plusieurs conseillères ou conseillers en culture ont référé un ou des artistes vers les conseillers en développement économique pour des besoins de financement. Toujours selon les conseillers, les artistes ne seraient pas admissibles au financement offert par les divers fonds de développement économiques. Certaines réponses au sondage indiquent que les artistes ne se sentent pas concernés par les services économiques.

À la question de notre sondage :

Selon vous, comment rendre les ressources en développement entrepreneurial artistique (conseils, accompagnement, outils, formation ou financement) plus accessibles ou mieux adaptées aux artistes et aux organismes culturels ?

Les pistes de solution énoncées par nos répondants :

- o *Pour les artistes : promouvoir le statut d'entrepreneur artistique, tout d'abord!*
- o *Meilleure communication des services offerts.*
- o *Mieux faire connaître (sensibiliser au) le concept d'entrepreneuriat artistique auprès des artistes, organismes et personnes chargées du développement économique de nos milieux respectifs.*
- o *Le peu de demande en ce sens fait en sorte que les ressources en développement entrepreneurial n'ont pas le bagage pour aider le milieu culturel. Il faudrait davantage de collaboration à chaque étape avec la ressource en culture.*
- o *Avec des conseillers qui connaissent bien le secteur.*
- o *En s'assurant de décrire ces services de manière très compréhensible (parfois le caractère ardu de la terminologie fait peur aux acteurs culturels et aux artistes).*
- o *Les nommer en exemple dans la présentation des outils, fonds, documents etc.*
- o *Les outils d'information doivent mentionner le secteur artistique.*
- o *Il faut d'abord 1) connaître/identifier les artistes, 2) créer un réseau et 3) les informer des services.*

Il va sans dire que tous ces manques sont à considérer afin de répondre aux besoins des artistes et des organismes qui désirent développer l'aspect administratif de leur pratique. Le type d'entrepreneuriat collaboratif pourrait répondre davantage au besoin d'artistes ayant une fibre entrepreneuriale. La mutualisation de services ou de ressources peut aussi rejoindre les besoins de certain.es artistes et contribuer à diminuer la précarité financière et l'isolement.

Des organisations de maillage et de mutualisation sont en émergence. Dans la région de la Capitale-Nationale, l'inventaire en compte présentement 6, toutes concentrées à Québec. En Chaudière-Appalaches, parmi les ressources exclusivement en entrepreneuriat artistique, on compte 1 organisation de maillage et mutualisation. *La Ruche des Créatifs* à Thetford Mines.

Aucune organisation d'économie sociale ni entreprise collective à Québec ou dans les MRC se spécialise dans le domaine de la culture, et il en est de même dans la région de Chaudière-Appalaches. Toutefois il y a des collaborations entre le milieu culturel et des organismes en économie communautaire. CCNCA collabore avec la corporation de développement économique communautaire (CDEC). Leur ouverture aux organismes culturels est manifeste, l'accroissement de l'expertise est à poursuivre.

Il faut poursuivre les collaborations avec les organismes d'entrepreneuriat collaboratif, participer à les faire connaître et favoriser l'accroissement des pratiques de mutualisation et de coopération.

La réussite des projets culturels ou artistiques passe en premier lieu par des ressources suffisantes à la création, la production et la diffusion. L'analyse de l'inventaire met en évidence que les besoins les plus aigus sont : les ateliers d'artistes, les centres de production et les résidences d'artistes.

Dans la région de la Capitale-Nationale, les chiffres sont évocateurs de disparités et de besoins en ressources artistiques :

Résidences :	Québec 10 ressources inventoriées et dans les MRC 2
Centre de production :	Québec 12 ressources inventoriées et dans les MRC 0
Ateliers d'artistes :	Québec 4 ressources inventoriées et dans les MRC 1

En Chaudière-Appalaches, les chiffres sont évocateurs de besoins en ressources artistiques tant à Lévis que dans les MRC :

Résidences :	Lévis 2 ressources inventoriées et dans les MRC 2
Centre de production :	Lévis 0 ressource inventoriée et dans les MRC 1
Ateliers d'artistes :	Lévis 1 ressource inventoriée et dans les MRC 1

Dans le cadre de ce mandat, il est aussi important de mettre en évidence les besoins les plus pressants du secteur culturel et artistique : les ressources nécessaires à la création. L'analyse des ressources démontre un besoin urgent d'une augmentation d'ateliers d'artistes dans les deux régions et de centres de production particulièrement en Chaudière-Appalaches.

Comme plusieurs Conseils régionaux de la culture, nous constatons que les personnes œuvrant dans le milieu culturel, artistes et organismes, ne s'identifient pas comme entrepreneur.es. Il est sûrement approprié de planifier des activités de sensibilisation afin de mettre en évidence les caractéristiques communes au travail d'un.e artiste et au travail d'un.e entrepreneur.e (gestion des ressources humaines et financières, ventes et marketing, construction de relations d'affaires, etc.). Certaines mises en garde doivent être soulevées.

Le sociologue Guillaume Sirois affirme que « l'artiste-entrepreneur » est le paradigme émergent dans les politiques culturelles. « Par conséquent, l'État a mis en place des programmes et des outils de maillage pour que les artistes acquièrent les savoirs nécessaires au dialogue avec le milieu d'affaires qui leur a longtemps semblé étranger et pour encourager la recherche d'autres sources de financement, notamment le mécénat privé et la philanthropie.⁴» Cette incitation à se réinventer pour les artistes peut être très exigeante. La Fédération nationale des communications et des cultures soulignait dans son rapport de 2021 la détresse vécue par les artistes. Plusieurs répondant.es à leur sondage signalaient des symptômes dépressifs.⁵» Tous les efforts

⁴ Sirois, Guillaume. 2023. L'État québécois et la professionnalisation des artistes : une oscillation entre deux paradigmes de développement. Dans *Repenser la professionnalisation des artistes : la pensée gestionnaire confrontée à la pratique des arts - Actes du colloque - ACFAS 2023*. (p. 8).

⁵ La Fédération nationale des communications et des cultures. Dans « [Pour que les arts demeurent vivants](#) (p. 4).

demandés ne garantissent pas une plus grande stabilité financière aux artistes ou aux organismes culturels.

Il est fort possible que le type d'entrepreneuriat collaboratif réponde davantage au besoin d'artistes ayant une fibre entrepreneuriale. La mutualisation de services ou de ressources peut aussi rejoindre les besoins de certain.es artistes et contribuer à diminuer la précarité financière et l'isolement.

Quelques pistes d'actions :

- o Identifier les besoins particuliers des artistes des MRC de la région de la Capitale Nationale;
- o Créer un répertoire ou une cartographie de références d'accompagnement et d'orientation dédié aux organismes culturels et aux artistes de tous les secteurs;
- o Encourager la mise en place de nouveaux ateliers d'artistes, tant en Capitale-Nationale qu'en Chaudière-Appalaches;
- o Promouvoir divers dispositifs d'accompagnement de jeunes artistes dont les résidences;
- o Soutenir la mutualisation de services;
- o Sensibiliser les différents intervenant.es des compétences communes au secteur économique et culturel;
- o Accroître la diffusion de services offerts par des organismes en développement collectif, coopératif ou social;
- o Encourager le mentorat artistique pour les artistes;
- o Faciliter le mentorat entrepreneurial pour les artistes;
- o Proposer des activités de sensibilisation afin de diminuer les préjugés existants
 - o entre le monde des affaires et le monde culturel
 - o entre les différentes formes d'exercice de la profession d'artistes.

La réponse à plusieurs des besoins exige de la sensibilisation, de l'ouverture et des formes de mutualisation.

Il est aussi essentiel de poursuivre des démarches de développement des sources de financement, des lieux de création, de production et de diffusion incluant la circulation des œuvres. Dans tous les cas, l'entrepreneuriat artistique exige l'investissement de ressources importantes.



Partenariats à développer

Les partenariats à développer seront tributaires des résultats au sondage « Étude de besoins en entrepreneuriat artistique RCRCQ ».

Toutefois, il est clair dès maintenant que le travail amorcé par CCNCA pour un développement d'organismes de mutualisation se poursuit.

La liste des partenariats suivants sera validée et ajustée dans les prochains mois. Ces partenariats ont pour but d'accroître la sensibilité au secteur culturel et artistique dans leurs offres de service.

Auprès de maisons d'enseignement :

- o Les centres de formations professionnelles au sujet des programmes de lancement d'entreprise;
- o Les centres de services scolaires au sujet des formations sur mesure;
- o Les cégeps pour évaluer la possibilité d'adresser des attestations d'études collégiales adaptées aux acteurs des milieux culturels;
- o L'École d'Entrepreneuriat de Beauce afin d'explorer les pistes de collaboration à l'intérieur de leur projet social et communautaire.

Auprès d'organismes d'accompagnement :

- o Poursuivre le travail de collaboration avec la Corporation de développement économique communautaire (CDEC);
- o Sensibiliser les partenaires des villes et MRC afin d'augmenter la fluidité entre les services de développement économique et les services culturels;
- o Contribuer à connaître et à faire connaître des organismes de développement coopératif;
- o Encourager le théâtre du Périscope dans son projet de développement d'accompagnement entrepreneurial ou tout autre organisme culturel de nos régions qui met sur pied de telles initiatives.